Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 022-212202055-20261103-20260311DELIB10-DE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 03 novembre 2026

Mairie de PLOREC SUR ARGUENON
78 Place Jean Guérin - 22130
Tél : 02.96.83.01.04
mairieplorec@orange.fr

Nombre de Conseillers :

En exercice	10	L'an deux mil vingt-six,
Présents	09	le mardi 03 novembre,
Votants	09	Le Conseil Municipal de Plorec-Sur-Arguenon dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Rose-Marie DANIEL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 octobre 2026

PRESENTS : DANIEL R.-M., AMOSALA S., SIMEON J., BREXEL J., LE DOUJET C., MAITRALAIN F., SAMSON J., CADE A., TULASNE E.

ABSENTS : ROUXEL R donne pouvoir à AMOSALA S

SECRETAIRE DE SEANCE : Corentin LE DOUJET

20260311_DELIB10 Nomination du porte-drapeau du 11 novembre

Le Maire informe le Conseil municipal que Monsieur Édouard Trotel a cessé ses fonctions de porte-drapeau à l'occasion de son départ à la retraite.

Afin d'assurer son remplacement, deux candidatures sont présentées :

- Monsieur Pascal Furer ;
- Monsieur Cyprien Tachon.

Il appartient au Conseil municipal de désigner, parmi ces deux candidats, un porte-drapeau titulaire et un porte-drapeau remplaçant.

Madame CADE Alexandrine ne prend part ni aux débats ni au vote concernant cette désignation. Le nombre de votants est ainsi de 9, au lieu de 10.

Après en avoir délibéré, avec 9 votes POUR, le Conseil municipal:

- **DÉSIGNE** Monsieur **Cyprien Tachon** en qualité de porte-drapeau titulaire ;
- **DÉSIGNE** Monsieur **Pascal Furer** en qualité de porte-drapeau remplaçant ;

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,
Le maire, Rose-Marie DANIEL

MAIRIE DE PLOREC-SUR-ARGUENON (Côtes d'Armor) R.F.